



## Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2021-2022

Le 16 mars 2022, 19 h 30, vidéoconférence Zoom

### *Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> rencontre*

#### Étaient présents (en gras)

##### DÉLÉGUÉ

**M. Alexandre Pettigrew**  
**M. Evans Lévesque**  
**Mme Cindy Marcoux**  
**Mme Clémence Morin**  
**M. Denis Royer**  
**M. Evans Lévesque**  
**Mme Geneviève Charest**  
M. Ghassen Mahfoudhi  
M. Hedi Kaffel  
**Mme Isabelle St-Pierre**  
Mme Julie Veillette  
Mme Marilyne Lemay  
M. Martin Corbeil  
**M. Martin Trudel**  
**Mme Nathalie Simard**  
  
**M. Samuel Delvaux**  
**M. Samuel Lafleur-Careau**  
**M. Sébastien Boucher**  
  
**M. Sébastien Pomerleau**  
**M. Stéphane Lapiere**  
**Mme Syltiane Goulet**  
**Mme Vivianne Blanchette-Dimeko**  
  
**M. Christian Pleau**  
**Mme Julie Aubin**  
**Mme Mélanie Charest**  
**Mme Mylène Renaud**  
Mme Isabelle Langlois

##### ÉCOLE

École Saint-Michel  
École Primevères/Jouvence  
École du Campanile  
École L'Abrisseau  
École Des Coeurs-Vaillants  
École Primevères  
École L'Étincelle/Trois-Saisons  
École Marguerite-d'Youville  
Polyvalente L'Ancienne-Lorette  
École Les Sources  
École De Rochebelle  
École Les Bocages  
École Des Pionniers  
École Des Hauts-Clochers  
École Madeleine-Bergeron  
École Notre-Dame-de-Foy  
École Filteau  
École Fernand-Seguin  
École Sainte-Geneviève  
  
École Saint-Mathieu  
Collège des Compagnons  
École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves  
École Le Ruisselet  
  
Directeur général  
Directrice ressources matérielles  
Directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Public  
Représentante EHDAA

##### SUBSTITUT

**M. Philippe Martin**  
  
Mme Marie-Christine Nolet  
Mme Aude Bourdon  
Mme Virginie Guilbert-Couture  
  
Mme Reine Victoire Kamyap  
  
**Mme Véronic Laliberté**  
M. Pierre-Luc Arbour  
M. Guillaume Picard  
  
Mme Caroline Robert  
  
**Mme Émilie Fournier**  
**M. Karl-Alexandre Jahjah**  
M. Jean Tittley  
M. Christian Lavoie  
M. Jérôme Lavoie

Agit à titre de rédacteur de procès-verbal : M. Samuel Lafleur-Careau

# 1. OUVERTURE

## 1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

## 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 16 mars 2022

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

---

#### 1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 16 mars 2022
- 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 9 février 2022

#### 2. Interventions du public

---

#### 3. Consultation et information du centre de services scolaire

- 3.1. Processus de désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration
- 3.2. Politique sur les frais chargés aux parents — Présentation du projet
- 3.3. Cour d'école — Présentation du CSS
- 3.4. Informations du directeur général

#### 4. Affaires pour prise de décision

- 4.1. Modalités de désignation des membres parents du conseil d'administration
- 

#### 5. Information des représentants et des comités

- 5.1. Président
  - 5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
  - 5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
  - 5.4. Délégués à la FCPQ
  - 5.5. Autres représentants et comité
- 

#### 6. Cour d'école — Discussion

---

#### 7. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation — Discussion

---

#### 8. Interventions des membres

---

#### 9. Fermeture de la séance

- 9.1. Prochaine réunion — 16 mars 2022
  - 9.2. Levée de la séance
- 

Il est proposé par Mme Cindy Marcoux appuyée par M. Sébastien Boucher d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

## 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 9 février 2022

Aucun commentaire ni suivi ne sont nécessaires concernant le procès-verbal du 9 février 2022.

Il est proposé par M. Samuel Lafleur-Careau appuyé par Mme Vivianne Blanchette-Dimeko d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

## **2. Interventions du public**

Mme Renaud vient présenter des observations aux membres en tant que parent d'élèves fréquentant l'école des Cœurs-Vaillants. Elle souligne que le site web du centre de services scolaire des Découvreurs manque d'informations au sujet du profil d'anglais enrichi comparativement au profil d'anglais intensif. Il serait intéressant pour les parents d'avoir accès aux statistiques et aux taux de réussite des élèves qui fréquentent des écoles avec les différents profils. Il serait important selon elle de présenter si une école propose le profil anglais enrichi, anglais intensif ou anglais de base afin de pouvoir comparer les écoles et faire un choix éclairé pour nos enfants.

Toujours concernant les différents profils d'anglais et la transition au secondaire, Mme Renaud souligne que le programme d'anglais de certaines écoles secondaires du centre de service mériterait d'être communiquée plus rapidement et efficacement aux parents. En transmettant cette information plus rapidement aux parents, ces derniers pourraient s'outiller à l'avance pour faciliter la transition entre le primaire d'une école d'anglais de base vers un programme d'anglais enrichi au secondaire qui nécessiterait plus de connaissances.

## **3. Consultation et information du centre de services scolaire**

### **3.1. Processus de désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration — Présentation**

Le règlement encadrant la désignation des membres des conseils d'administration de centres de services scolaires a été déposé le 10 mars dernier. Mme Charest vient nous présenter le processus de désignation des parents à la lumière de ce nouveau règlement.

Plusieurs points sont semblables à ce qui avait été mis en place lors de la première élection. Notamment la composition du CA qui reste à 15 membres, dont 5 parents du CP, 5 membres du personnel du CSS et 5 membres de la communauté d'expertise diverses. Le découpage du territoire du Centre de service reste lui aussi en 5 districts et aucune modification des districts n'est prévue cette année. Si dans les prochaines années le directeur général souhaite faire une modification aux districts, le comité de parents sera consulté. En 2022, les postes de parents qui seront en élection sont ceux du secteur nord et du secteur centre-ouest.

Le règlement amène une nouveauté dans le processus, l'ajout d'un mécanisme de 2<sup>e</sup> tour de désignation pour s'assurer qu'il y ait des gens élus en poste dans chacun des districts. Selon Madame Charest, il pourrait y avoir d'autres nouveautés à venir pour améliorer la compréhension du règlement au fil des prochains mois.

En résumé, le processus prévoit que les candidatures doivent être déposées au CSS pour

le 1er mai. Le Comité de parent procède à l'élection selon ses règles de régie interne et doit s'assurer d'avoir pourvu les postes en élection au 1er juin. L'avis d'appel de candidatures sera envoyé par la direction générale au plus tard le 15 avril prochain.

Les membres soulignent que puisque l'élection se passe au printemps, mais que les personnes aptes à poser leur candidature doivent être élues au comité de parent à l'assemblée générale qui a lieu à l'automne précédent, il serait judicieux de penser à ajouter à la formation sur la préparation de l'assemblée générale de parents de mentionner les districts qui seront en élection l'année suivante.

### **3.2. Politique sur les frais chargés aux parents — Présentation du projet**

Avec la nouvelle gouvernance scolaire instaurée cette année, une des responsabilités du Comité de parents est de proposer la politique sur les frais chargés aux parents, avec l'aide du centre de service, au conseil d'administration qui est responsable de son adoption. Le projet de politique est présenté dans un premier temps par Mme Charest afin que les membres prennent le temps de le regarder et de le commenter en vue d'une mise en application en 2023-2024. Le document reprend les grands principes de la LIP, doit rester au niveau des grands enjeux et éviter de tomber dans la microgestion. Un autre document, le cadre relatif aux contributions, sera aussi travaillé par la suite. C'est dans cet autre document qu'il y aura la place de pour uniformiser les pratiques des conseils d'établissement et proposer des solutions plus pointues à des situations vécues par les conseils d'établissement.

Présentement les listes sont conformes au niveau légal. La politique actuelle a déjà été modifiée pour respecter le règlement. Les membres sont encouragés à poser leurs questions à Mme Charest. L'objectif commun est de travailler ensemble afin d'arriver à une solution qui convient aux parents, au CSS et éviter de se retrouver avec un nouveau recours collectif dans quelques années.

Le sous-comité créé l'automne dernier va se rencontrer pour travailler sur les documents prochainement.

### **3.3. Cours d'école — Présentation du CSS**

Mme Aubin présente l'encadrement budgétaire des projets d'embellissement des cours d'école. Les mesures ont été bonifiées par le ministère ce qui accroît la possibilité des écoles de proposer des projets. L'école présente son projet, le CSS accompagne l'école dans la planification et la gestion du projet. Le projet peut aller chercher jusqu'à 80 % de

financement, moyennant une participation de la communauté à 20 % et pour un total de 50 000 \$ de subvention. Des levées de fonds sont possibles, des partenariats avec les villes également. En général, on procède aux demandes vers l'automne, la réponse arrive au printemps pour une réalisation des travaux pendant l'été. Cette année, 5 projets ont été déposés : Des Pionniers, Le Ruisselet, Les Sources, Marguerite-D'Youville et le Collège des Compagnons.

Les villes contribuent selon leurs plans, par exemple la ville de Québec investit dans les infrastructures, mais pas dans les classes extérieures.

Des membres font remarquer que les projets d'embellissement de cour semblent tributaires des CÉ et de leur expérience, ce qui représente une grosse responsabilité pour les écoles. Ils proposent aussi de développer une trousse de base d'offerte par CSS pour accompagner les écoles qui voudraient mettre en place certains projets populaires, par exemple une classe extérieure. Madame Aubin souligne que l'accompagnement habituel dans ces projets vient plus du CIUSS que du CSS. Ce sont eux qui ont l'expertise. La pandémie a empêché d'avoir accès à ces services, mais ils seront de retour avec le retour progressif à la normalité. Elle mentionne aussi que comme chaque cours est unique, on ne veut pas nécessairement faire de cas d'espèce. On souhaite que la cour soit le prolongement de l'école, il faut que le projet vienne du milieu.

Les membres du comité proposent que le partage des informations puisse se faire par le comité de parents afin de développer et de partager les bonnes pratiques.

### **3.4. Information du directeur général**

Le directeur général présente la situation actuelle du Centre de service, au retour de la relâche. Il semble y avoir une baisse de l'absentéisme dans les classes et la situation sanitaire semble aller dans le bon sens.

Au sujet du bilan des inscriptions, on remarque un peu de pression dans certains milieux. Pour les situations les plus problématiques, les parents seront informés rapidement.

Au sujet de la qualité de l'air, M. Pleau a envoyé quelques informations aux parents par lettres. Pour l'instant, le CSS n'a pas accès aux données pour faire les moyennes locales des taux mesurés. Les données qui sont transmises arrivent par le ministère. Le centre de services scolaire devrait être autonome dans le calcul de ses statistiques éventuellement. De manière générale, le système n'est pas encore parfait, les nouvelles sont bonnes, mais il y a encore beaucoup de problèmes de fiabilité dans les données. Lorsque le CSS sera en mesure de faire ses données, ce sera transmis aux parents.

Le ministre a consulté son réseau pour connaître les enjeux de l'an prochain, notamment en suivi des mesures de soutien pédagogique, santé mentale, etc., mises en place avec la pandémie. Le ministre prépare les mesures de soutien pour l'an prochain. Pour l'instant,

90 % des budgets de l'an prochain restent à confirmer, particulièrement pour les services de garde et les services d'adaptation scolaire pour lesquels il y aura un nouveau modèle de financement. Le financement pour le transport scolaire en et la formation professionnelle sont aussi réanalyse. Il semble y avoir beaucoup d'argent disponible, mais peu de confirmations de ces sommes ont été faites ce qui complexifie la planification pour l'instant.

Bien que les projets d'agrandissement pour les écoles St-Yves et St-Louis-de-France 1 et 2 se passent bien, ces écoles sont toujours sur le point de déborder et la représentante de ces écoles mentionne que le CÉ a pris une résolution de demander au CSS de débiter les démarches de désinstitutionnalisation. M. Pleau souligne qu'il ne sera pas possible d'y arriver pour la prochaine rentrée, mais avait déjà l'intention de proposer le projet à l'automne prochain. Dans la séquence, il faut terminer le processus au maximum en janvier afin de pouvoir ouvrir les inscriptions de l'année suivante dans chacune des écoles désinstitutionnalisées. Comme le CÉ appuie la démarche, le processus devrait bien aller et prendre effet pour l'année 2023, ce qui coïncidera avec l'année de renouvellement des projets éducatifs.

## **4. Affaires pour prise de décision**

### **4.1. Modalités de désignation des membres parents du conseil d'administration**

En vue des élections prochaines sur le conseil d'administration, M. Pomerleau présente l'échéancier et les districts du CSS.

Il mentionne que le règlement sur la désignation des membres du conseil d'administration encadre la procédure d'élection. Toutefois, certaines modalités sont à la discrétion du comité de parents. À ce sujet, M. Pomerleau présente des propositions de modalités concernant le responsable du processus de désignation, la date des élections, le processus du 2<sup>e</sup> tour d'élection, les modalités entourant les élections en cours d'année ainsi que le déroulement de l'élection.

Les membres se questionnent sur la possibilité de régler le 2<sup>e</sup> tour dans la même soirée plutôt qu'à une séance subséquente. M. Pomerleau en discutera lors de la prochaine rencontre des présidents de CP. Les membres se questionnent aussi sur les dispositions actuelles pour les personnes qui se présenteraient au CA et qui ne siègeraient plus au CÉ de leur école l'année suivante. Lors de la prochaine rencontre, les réponses reçues à ces questions seront présentées et le document sera soumis à l'adoption par les membres.

## **5. Information des représentants et des comités**

### **5.1. Président**

Le président souligne que la pièce de théâtre qui sera offerte le 21 avril est un succès de « vente » de billet, il y aura même une supplémentaire prévue pour cet automne. Les membres de l'exécutif auront besoin de bénévoles pour aider à l'accueil. La prochaine rencontre sera prévue en personne au centre de services scolaire. Les parents qui ont des idées d'activité à proposer pour l'an prochain sont invités à les communiquer au président.

### **5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS**

En suivi à la consultation sur les politiques de passage entre les cycles du primaire et du secondaire, cette politique n'est toujours pas adoptée. Les points qu'il reste à régler concernent notamment l'obligation de payer des cours d'été en cas d'échec.

### **5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA**

Le comité s'est penché à la dernière rencontre sur la politique passage des élèves EHDAA et sur le financement des écoles à mandat régionaux. La question des élèves à haut potentiel sera abordée dans le comité EHDAA dans les prochains mois à la suite des interrogations qu'ont soulevées les parents du comité de parents.

### **5.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec**

Le prochain Conseil Général sera le 9 avril au lac Delage. Le colloque annuel aura lieu le 28 mai. Les parents sont invités à suivre le canal FCPQ sur discord et souligne que le site internet et la page Facebook de la FCPQ contiennent beaucoup d'informations pertinentes pour les parents, notamment les dates des formations offertes.

### **5.5. Autres**

Il n'y a pas encore eu de rencontre du comité sur le transport cette année.

## **6. Cours d'école — Discussion**

Discussion des parents sur l'amélioration des cours d'école. Il semble que les écoles qui se sont lancés dans l'aventure d'avoir une classe extérieure sont satisfaites des résultats. Il reste que c'est un projet qui coûte cher et il est important d'impliquer la fondation de l'école qui est une ressource très importante dans les démarches. Un canal Discord sera ouvert sur le sujet pour partager les informations sur les projets réalisés ou en cours, pour aider à donner des idées, pour partager les bons coups et les bonnes pratiques.

## **7. Interventions des membres**

Aucune intervention

## **8. Fermeture de la séance**

### **8.1. Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se tiendra le 13 avril 2022 en présence.

### **8.2. Levée de la séance**

La séance est levée à 22 h 15.